

# Les sections au téléobjectif

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **79 (1970)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les sections au téléobjectif

# A Genève depuis 50 ans

Le Centre d'hygiène sociale de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse, ainsi dénommé depuis 1951, après avoir été réorganisé sur la base d'une étude approfondie faite à cette époque, a été créé en 1920, à l'exemple des centres polyvalents établis alors en France par les Américains, soit à une époque où les œuvres d'entraide tendaient à s'orienter vers des œuvres de paix utiles à la communauté en général. Il vient donc de célébrer son cinquantenaire.

Ayant pris rang au nombre des services médico-sociaux privés de Genève, il n'a cessé depuis sa fondation, de se développer, adaptant sans cesse son activité aux besoins nouveaux qui sont apparus et se font continuellement jour dans le domaine de l'hygiène sociale et de l'éducation sanitaire de la population.

En 1920: trois infirmières visiteuses qui avaient pour mission de:

- soigner en ville les malades indigents;
- visiter les nourrissons et encourager par tous les moyens l'allaitement maternel;
- inculquer l'hygiène aux familles et, d'une façon générale, améliorer leurs conditions de vie.

En 1970: 40 infirmières de la santé publique, une infirmière-assistante, 2 physiothérapeutes, 2 ergothérapeutes, 1 pédicure qui donnent des soins très complets aux malades et aux personnes âgées.

Le Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise qui applique activement le principe d'humanité énoncé par Henry Dunant: «*La protection de la vie, le respect de l'être humain et l'allègement de la souffrance*» est actuellement à la disposition des habitants de tout le canton, quel que soit leur âge et sans distinction de nationalité, de croyance, d'opinion publique. Il n'intervient

dans les familles qu'à leur demande et avec leur accord.

Son équipe d'infirmières et d'autres spécialistes sont en mesure de soigner à leur domicile des malades auxquels on peut ainsi éviter souvent une hospitalisation ou tout au moins d'en retarder l'échéance ou d'en raccourcir la durée, ce qui intéresse autant les patients eux-mêmes que la collectivité.

Alors que le dispensaire du début ne travaillait qu'en ville, le champ d'action du Centre d'hygiène sociale s'est, au cours des ans, étendu nous l'avons dit à l'ensemble du canton.

Son organisation s'est ramifiée et il existe désormais des locaux de réception de l'infirmière, traitements et consultations de nourrissons dans 9 communes suburbaines ou rurales, tandis que dans 7 secteurs urbains, des infirmières sont aussi à disposition pour donner des soins aux nourrissons et de judicieux conseils de puériculture aux jeunes mères.

Toutefois, les infirmières du Centre d'hygiène sociale genevois consacrent l'essentiel de leur journée à faire de longues tournées au cours desquelles elles réconfortent, appliquent les soins prescrits par le médecin, apportent de nouvelles provisions de courage, débrouillent maints problèmes accablants. C'est ainsi qu'en 1969, elles ont totalisé 91 600 visites à domicile dont ont bénéficié 4400 familles. L'infirmière de la santé publique d'aujourd'hui n'est plus la «*Sœur visiteuse*» de jadis. Ayant suivi une formation spécialisée et complémentaire dans le domaine qui est le leur, elles ne se contentent pas de faire ou de refaire un pansement, d'administrer une injection ou d'appliquer un cataplasme; elles sont aussi des conseillères avisées, capables de résoudre les problèmes sociaux et familiaux qui leur sont posés ou dont elles détectent les données plus ou moins diffusées.

Le Centre d'hygiène sociale dispose en outre des services de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes qui, sur

ordre médical, traitent les handicapés et les aident à retrouver leur indépendance physique. Suivant leur situation, les malades ou handicapés reçoivent des soins gratuits, offrent une participation volontaire, donnent ce qui leur est remboursé par les assurances ou sont soignés aux tarifs usuels.

«...Le Centre d'hygiène sociale est heureux de pouvoir rendre service chaque fois que le besoin s'en fait sentir...»

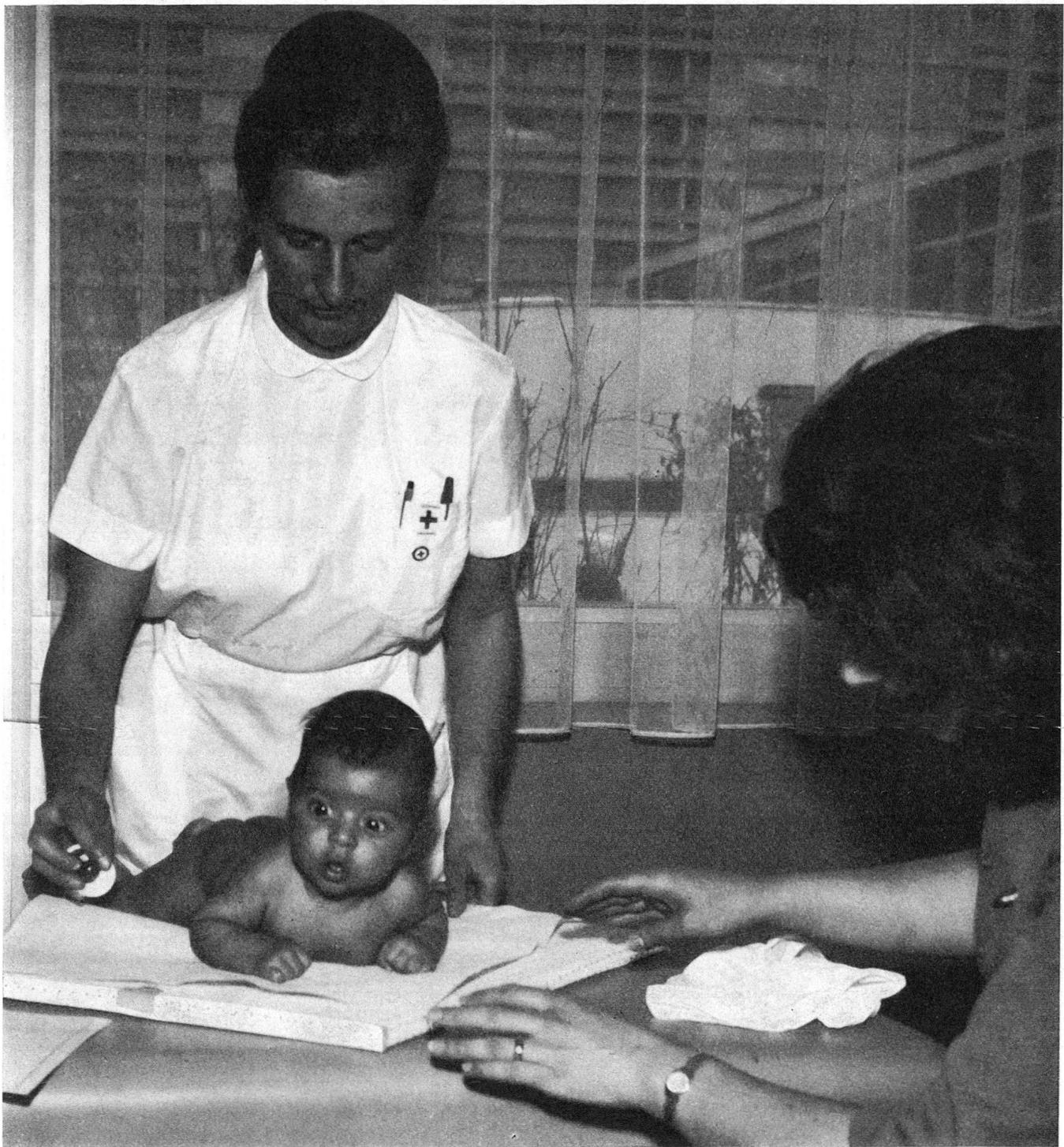
\*

Les soins infirmiers sont donnés sur ordre médical, au domicile du malade, au Centre d'hygiène sociale de la Rue des Acacias ou dans ses annexes. Le Centre peut également contrôler la santé familiale sur le plan physique et psychique, visiter les mères et les nourrissons après leur sortie de la Maternité ou de la clinique. Il organise des consultations et pesées de nourrissons avec le concours bénévole de médecins pédiatres. Il tente d'éduquer, dans le domaine sanitaire, les mères, les familles, les malades et leur entourage.

\*

En 1969, les infirmières du Centre d'hygiène sociale, qui sont à disposition des malades et des familles sans distinction de nationalité ni d'appartenance politique ou religieuse, ont effectué 91 600 visites à domicile. Grâce à son action médico-sociale, le Centre met en place tous les moyens permettant de garder à leur foyer les malades et les personnes âgées; en outre, il oriente les familles vers les services spécialisés et organise des séjours hospitaliers ou de convalescence.





*Grâce à son action médico-sociale, le Centre met en place tous les moyens permettant de garder dans leur foyer les malades et les personnes âgées. Il oriente les familles vers les services spécialisés, il organise des séjours hospitaliers ou de convalescence.*

*Les consultations et pesées de nourrissons, de caractère préventif, sont assurées bénévolement par des pédiatres assistés de l'infirmière du secteur. Dès leur sortie de la Maternité ou de la clinique et ceci pendant 2 mois, les mères et les nourrissons sont visités à domicile.*

*Les infirmières du centre d'hygiène sociale travaillent en étroite collaboration avec la Polyclinique, l'Hôpital cantonal, les médecins privés, les services sociaux et les services médico-sociaux.*